



Conseil municipal

Législature 2015-2020
Délibération **D 185-2019 R**
Séance du 28 janvier 2020

PROJET DE DELIBERATION

relatif au crédit d'engagement de 165 000 F pour l'étude d'une route d'accès au périmètre du PLQ Les Sciers à Plan-les-Ouates

Vu le Plan localisé de quartier N° 529-29'783 (PLQ) « Les Sciers », adopté par le Conseil d'Etat le 24 juin 2015,

vu l'accès principal au PLQ susmentionné prévu initialement par la création de la route du Salève issue du projet de la demi-jonction Lancy-Sud,

vu le refus par le Grand Conseil lors de sa session du 9 avril 2019 du projet de loi PL 12'183 visant à financer les infrastructures dites de Genève-Sud, enterrant de fait le projet de la demi-jonction Lancy-Sud associé,

vu que la seule voie carrossable existante permettant l'accès au PLQ Les Sciers, soit la contre-route de l'autoroute, n'a aucune existence légale et ne permet pas d'accueillir un trafic de quartier au vu de ses caractéristiques techniques,

vu l'arrivée des premiers habitants du quartier dans le courant de l'automne 2020,

vu l'obligation de raccorder le PLQ Les Sciers à un réseau routier existant,

vu l'absence de projet alternatif proposé par le Canton,

vu le mandat confié au bureau d'ingénieurs T-Ingénierie,

vu l'exposé des motifs EM 185-2019, de décembre 2019, comprenant le descriptif du projet et l'estimation du coût des travaux, ainsi que le plan de situation de l'avant-projet,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettres e et m, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par x oui, x non et x abstention

1. D'accepter de financer le crédit d'engagement pour l'étude d'une route d'accès au périmètre du PLQ Les Sciers à Plan-les-Ouates.
2. D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit de 165 000 F destiné à financer cette étude.

3. De comptabiliser la dépense brute prévue de 165 000 F dans le compte des investissements, sous rubrique MCH2 N° 5010, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine administratif.
4. De consolider cette somme conjointement au crédit d'engagement pour la réalisation des travaux de la route d'accès au PLQ Les Sciens qui sera présenté ultérieurement, afin d'être amorti conjointement à celui-ci.
5. Au cas où cette étude n'est pas suivie d'une réalisation, ce crédit d'étude sera amorti au moyen d'une annuité, dès l'année de décision de non-réalisation, par le compte de résultats sous rubrique N° 3300.1.

SCA/SF / bg # 74869



Commune de Plan-les-Ouates

EXPOSE DES MOTIFS N° 185- 2019

▪ **Message aux membres du Conseil municipal** ▪

OBJET:

**Crédit d'engagement pour l'étude d'une route
d'accès au périmètre du PLQ Les Sciens
à Plan-les-Ouates**

Fr. 165'000.- TTC

Plan-les-Ouates – décembre 2019

Crédit d'engagement pour l'étude d'une route d'accès au périmètre du PLQ les Sciers à Plan-les-Ouates

EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Préambule

Généralités

Le PLQ des Sciers a été définitivement adopté par le Conseil d'Etat le 24 juin 2015. Depuis, les études complémentaires ont permis de rentrer dans la phase opérationnelle du projet et d'organiser le développement des 700 logements prévus à terme.

Anciennement située en zone agricole et en zone villa pour partie, cette portion du territoire de la commune de Plan-les-Ouates a été déclassée en zone à bâtir de développement 3 (ZD3).

De par sa situation initiale en zone agricole, ce périmètre est non équipé, c'est-à-dire qu'aucun service (conduite d'eau potable, électricité, canalisations EU & EP, téléphone, CAD,...) ni accès n'étaient présents sur le site, hormis le chemin des Sciers pour la desserte des quelques villas présentes.

Selon l'article 3 alinéa 7 ss de la Loi générale sur les zones de développement (LGZD – L1 35) il y a obligation d'équiper en infrastructures les périmètres déclassés en zone de développement (ZD).

Ces différents travaux d'équipements incombent pour une partie à la commune de Plan-les-Ouates, c'est notamment le cas pour l'accès routier selon la loi.

Le 28 février 2017, le Conseil municipal acceptait par la délibération D 67-2017, le crédit d'engagement pour la réalisation du collectif privé et l'aménagement routier au chemin de l'Essartage.

Les travaux, dont l'autorisation de construire a été délivrée le 21 août 2017 (DD 109431), ont permis la réalisation d'une piste de chantier à l'intérieur du PLQ en remplacement de l'ancien chemin de l'Essartage.

Cette piste de chantier est accessible à ce jour depuis le giratoire de la Milice par la contre-route réalisée dans le cadre de la construction de l'autoroute de contournement.

La piste de chantier permet, avec l'adjonction des dessertes nord et sud internes au quartier, de desservir l'ensemble de la zone du PLQ et constitue la phase 1 des travaux d'aménagement routier.

La phase 2, qui doit débuter après la construction des immeubles, transformera cette piste de chantier en route d'accès pour l'intérieur de la zone comprenant également la réalisation d'un trottoir et d'une zone parking.

Ce nouveau chemin de l'Essartage fera partie du domaine public communal.

Le but de la présente demande de crédit est de permettre la réalisation d'une liaison depuis ce nouveau chemin de l'Essartage au réseau routier existant.

En effet, le PLQ adopté par le Conseil d'Etat ne mentionne aucune sortie routière sur la route de Saconnex-d'Arve, puisque l'accès routier aurait dû se faire par la demi-jonction de Lancy Sud en coordination avec les liaisons L1 – L2, dites de « Genève-Sud ».

Après l'abandon de ce projet suite au vote défavorable en avril 2019 du Grand Conseil au projet de loi PL 12'183 permettant les études d'avant-projet des liaisons L1-L2, il ne reste aucun accès au PLQ Les Sciers mis à part l'accès chantier par la contre-route de l'autoroute, qui n'a pour sa part aucune existence légale et ne dispose pas des caractéristiques techniques permettant de supporter le trafic attendu.

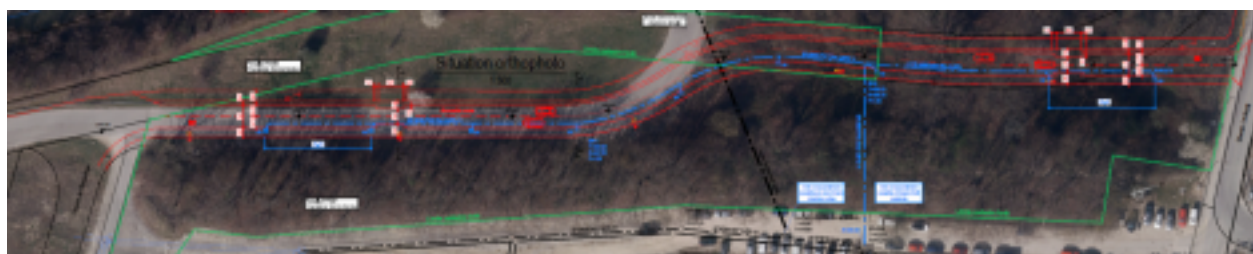
Un courrier a été envoyé au Canton le 12 juin pour lui rappeler les conséquences de cet abandon sur le quartier des Sciers, à savoir l'absence d'un accès aux deux tiers du PLQ. Le Canton a répondu de manière très liminaire en expliquant devoir effectivement travailler à des solutions.

En l'absence de proposition alternative par le Canton et devant l'urgence, les premiers habitants des Sciers devant arriver en automne 2020, la Commune propose la réalisation d'une route d'accès au PLQ Les Sciers depuis le nouveau chemin de l'Essartage vers le chemin du Sapay.

En effet, lors d'une séance organisée par le Commune avec l'entier des services du Canton concernés (SABRA, SERMA, OCT, OCGC, OU) le 19 août 2019, ces derniers nous ont confirmé ne pas travailler à ce stade sur un projet d'accès et ont confirmé la faisabilité de notre projet.

Un avant-projet établi par notre mandataire, le bureau T-Ingénierie, a été présenté au représentant de l'OCT le 27 septembre 2019.

Ce nouvel accès empruntera en partie, depuis le chemin de l'Essartage, la contreroute de l'autoroute puis la zone qui était réservée à la défunte demi-jonction de Lancy Sud.



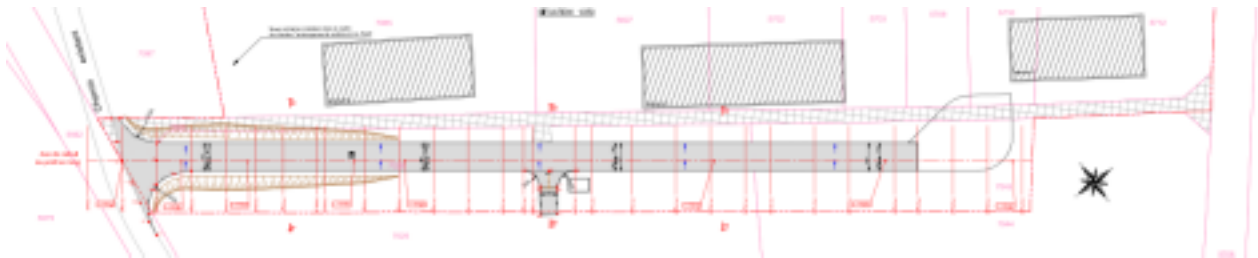
2. Explications techniques

Etat existant

L'accès au chantier actuel au PLQ Les Sciers se fait depuis le giratoire de la Milice en empruntant la contreroute de l'autoroute jusqu'au nouveau chemin de l'Essartage. Cet accès est ouvert uniquement à la circulation des engins de chantier servant à la construction des immeubles, ainsi qu'aux utilisateurs des jardins familiaux.

A l'intérieur du PLQ, le nouveau chemin de l'Essartage, actuellement dans sa phase piste de chantier, est raccordé sur la contreroute et permet l'accès à l'ensemble des chantiers en cours dans le secteur au moyen des deux dessertes du chemin du Bois-Ecard et du chemin du Pré-de-la-Raisse.

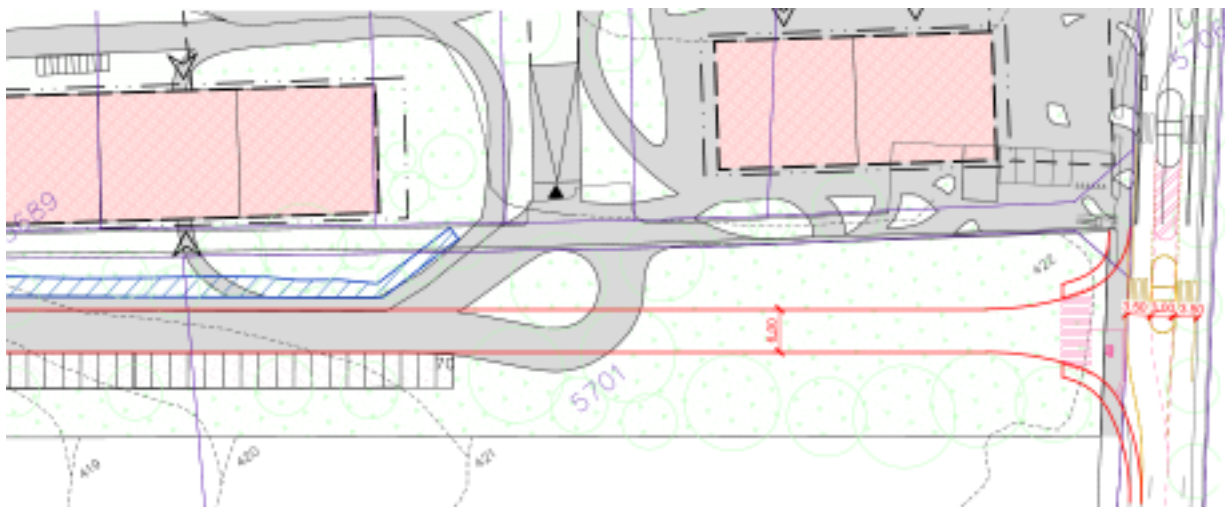
Chemin de l'Essartage phase 1 - piste de chantier



Etat provisoire

Afin de permettre aux premiers habitants prévus à l'automne 2020 d'accéder au PLQ Les Sciers, le chemin de l'Essartage sera raccordé provisoirement à la route de Saconnex-d'Arve par une nouvelle piste qui sera démolie lorsque l'accès définitif selon projet ici présenté sera réalisé. La volonté communale d'avancer rapidement sur l'accès définitif permettra de limiter le temps d'ouverture de cet accès provisoire sur la route de Saconnex-d'Arve.

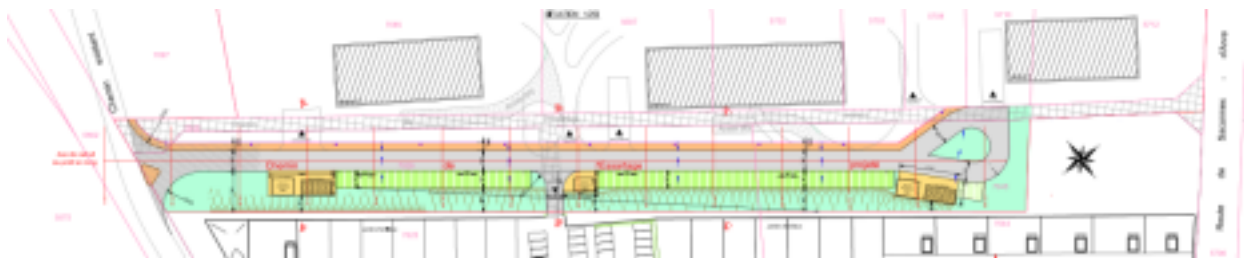
Raccord provisoire de la piste de chantier de l'Essartage sur la route de Saconnex-d'Arve



Etat futur

Une fois les constructions terminées, la piste de chantier du chemin de l'Essartage d'une largeur de 8.0 m sera transformée en chaussée définitive de 6.0 m avec trottoir de 2.0 m. Cette nouvelle chaussée desservira les différents parkings souterrains, ainsi que le parking visiteurs à ciel ouvert.

Chemin de l'Essartage Phase 2 – état définitif



De la jonction du chemin de l'Essartage sur la contreroute, au chemin du Sapay, une nouvelle route d'accès sera à construire, ce qui constitue le sujet de cette délibération.

Cette nouvelle route empruntera partiellement la contreroute depuis le chemin de l'Essartage afin de profiter d'une manière optimale de l'infrastructure en place, puis la partie prévue initialement à la construction de la demi-jonction de Lancy Sud dans la zone forêt avant de se raccorder sur le chemin du Sapay.

Cette nouvelle route d'accès sera mise en zone 30 km/h.

Plusieurs problématiques restent encore à régler en parallèle des études ici proposées.

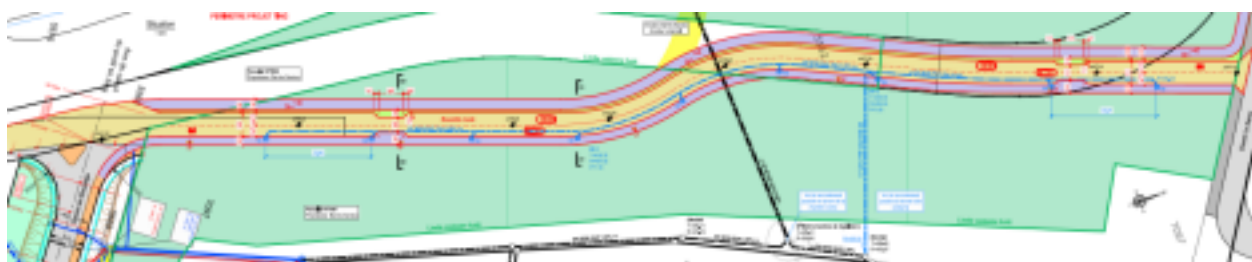
En effet, la réalisation de cette route devra se faire sur une parcelle appartenant aujourd'hui au Canton et des discussions sont donc à mener pour que la Commune récupère gratuitement ce tènement afin de réaliser la route.

Par ailleurs, la nouvelle route passera dans un secteur en partie en cadastre forestier, il s'agit donc de prévoir des autorisations de défrichage, ainsi que des plantations compensatoires.

Enfin, il est probable que le Canton demande la réalisation d'une étude d'impact en lien avec les études d'impact initiales du PLQ les Sciers.

Les montants relatifs à ces différentes études sont également inclus dans la présente délibération.

Avant-projet de la route d'accès au PLQ Les Sciers



Description des travaux

Les travaux prévoient la construction d'une nouvelle chaussée depuis le chemin de l'Essartage au chemin du Sapay, avec les caractéristiques suivantes (voir plan annexé) :

- Chaussée d'une largeur de 5.50 m
- Trottoir de 2.0 m côté Salève
- Piste cyclable de 2.50 m côté Jura
- Modération de trafic
- Système d'évacuation des eaux de ruissellement
- Pose d'un éclairage public

3. Etendue de l'étude

Le présent crédit comprend l'ensemble des études nécessaires en phase projet (Phase 31-32 SIA), le dossier de procédure de demande d'autorisation (Phase 33 SIA), la mission de réaliser l'appel d'offres jusqu'aux propositions d'adjudication (Phase 41 SIA).

Ce crédit d'engagement tient compte également des honoraires suivants :

- Honoraires du géomètre
- Honoraires et frais pour sondages et analyses HAP
- Honoraires pour un bureau en environnement pour l'établissement du dossier défrichement et des mesures compensatoires
- Honoraires pour un rapport d'impact environnemental
- Honoraires pour les frais d'actes pour la cession par le Canton de la parcelle qui supportera la nouvelle route

Par ailleurs, il tient compte également des différentes séances de coordination nécessaires entre les différents services de l'Etat, la Commune et le mandataire.

Le projet d'exécution (Phase 51 SIA), l'exécution de l'ouvrage (Phase 52 SIA) et sa mise en service (Phase 53 SIA) seront intégrés dans la demande de crédit d'investissement global suite au retour des soumissions pour la réalisation des travaux.

3. Procédure administrative

Une requête en autorisation de construire devra être déposée auprès de l'autorité compétente, une fois les dossiers réalisés, y compris l'autorisation de défrichement et l'éventuelle étude d'impact.

La cession du terrain nécessaire à la réalisation de la route peut se mener en parallèle avec le Canton.

Planning intentionnel :

Décembre 2019 : début de l'étude

Mi-mars 2020 : dépose du dossier d'autorisation de construire et mise en soumission

Avril 2020 : retour des soumissions

Mai 2020 : dépose du crédit d'engagement pour la réalisation des travaux

Août 2020 : début des travaux, durée 6 mois

Août 2021 : fin des travaux

Vu que les premiers locataires viendront en décembre 2020, un accès provisoire sur la route de Saconnex-d'Arve sera ouvert.

4. Calcul du montant du crédit d'engagement

Le montant du crédit est basé sur l'offre du bureau T-Ingénierie, ainsi que sur l'estimation des coûts reçue du bureau de géomètre. Les montants, pour les études annexes, sont des estimations sur la base du coût des dossiers similaires réalisés dans le cadre du PLQ Les Sciers.

Dans ce montant sont inclus : les honoraires, les débours et les séances de coordination.

Le montant total du crédit d'engagement s'élève à Fr. 165'000 TTC.

Le montant du coût des travaux a été estimé à environ (+ ou – 25%) Fr. 1'300'000 TTC

Le montant de ce crédit d'engagement sera à consolider conjointement au crédit d'investissement pour la réalisation des travaux qui sera présenté ultérieurement.

En cas de réalisation, le FIE (Fonds Intercommunal d'Équipement) octroiera une subvention limitée au 75 % des coûts d'aménagement et d'équipement avec une limite de CHF 525.-/m². La subvention du FIE s'élèverait à Fr. 975'000 TTC

Le Conseil administratif a prévu, avec votre accord et collaboration, d'engager ces travaux et vous recommande de voter ce crédit d'engagement de Fr. 165'000 TTC.

Le Conseil administratif

SCA / GR/bg - PhZ / novembre 2019

Crédit d'engagement pour l'étude d'une route d'accès au périmètre du PLQ Les Sciers à Plan-les-Ouates

Annexe 1

Estimation des coûts

SCA/décembre



Commune de Plan-les-Ouates

**Crédit d'engagement pour l'étude d'une route d'accès au périmètre du PLQ Les Sciers □ □ à
Plan-les-Ouates □ □**

CREDIT D' ENGAGEMENT

A. Honoraires Ingénieur Civil

4.31 Avant-projet/séances /présentation	11'900.00	F
4.32 Projet de l'ouvrage	43'500.00	F
4.33 Dossier de demande d'autorisation	4'000.00	F
4.41 Appel d'offres	19'800.00	F
Séances de coordination	5'000.00	F

Total phases 4.31 à 4.41 **84'200.00 F**

B. Honoraires divers

Géomètre	10'000.00	F
Bureau en environnement pour établissement dossier défrichement et compensation	15'000.00	F
Rapport d'impact environnemental	15'000.00	F
Sondages + HAP	5'000.00	F
Frais d'actes pour acquisition parcelle	5'000.00	F

Total honoraires divers **50'000.00 F**

C. Débours, hausses et imprévus

Frais de reproduction	2'500.00	F
Frais du cadastre	1'000.00	F
Emoluments et frais administratifs	2'000.00	F
Divers et imprévus : 7%	134'200.00	9'394.00 F

Total débours et imprévus **14'894.00 F**

Total des coûts, études, frais, débours HT **149'094.00 F**
TVA 8.0% **11'927.60 F**

TOTAL DU CREDIT D'ENGAGEMENT **165'000.00 F**

**Crédit d'engagement pour l'étude d'une route
d'accès au périmètre du PLQ Les Sciers □ □ à
Plan-les-Ouates □ □**

Annexe 2

**Financement et coûts induits
Investissement**

SCA/décembre

Financement

Crédit d'engagement pour l'étude d'une route d'accès au périmètre du PLQ Les
Sciers □□ à Plan-les-Ouates □□

1 Crédit brut

165'000.00

2 Recettes

- 2.1 Prise en charge FIA
- 2.2 Participation des routes cantonales
- 2.3 Taxe d'équipement
- 2.4 Taxe d'écoulement
- 2.5 Sport-Toto
- 2.6 Subventions fédérales
- 2.7 Divers

Crédit net

165'000.00

3 Commentaires

Evaluation des coûts induits
Crédit d'engagement pour l'étude d'une route d'accès au périmètre du PLQ Les Sciers
□□ à Plan-les-Ouates □□

1 Revenus annuels	0.00
Total des revenus annuels	-

2 Charges annuelles pour la première année	Durée	Montant	Taux	
2.1 Charges financières		165'000.00	2.00%	3'300.00
2.2 Amortissements		165'000.00	0.00%	
2.3 Charges de personnel				
2.4 Energie				
2.5 Matériel et fournitures				
2.6 Maintenance par des tiers				
2.7 Prestations de tiers				
2.8 Divers, subvention complémentaire				
Total des charges pour la première année				3'300.00

3 Coûts induits pour la première année	3'300.00
---	-----------------

Investissement

**Crédit d'engagement pour l'étude d'une route d'accès au périmètre du PLQ Les Sciers □□ à
Plan-les-Ouates □□**

PREVISION Plan annuel des investissements

Crédit global

Le montant du crédit d'engagement pour l'étude sera consolidé dans le crédit d'engagement pour les travaux

Répartition selon plan des investissements	2020	2021	Total
Dépenses brutes prévues			
Recettes estimées			0.00
Total dépenses nettes	0.00	0.00	0.00

PREVISIBLE Coûts des travaux

Crédit d'engagement pour l'étude **165'000.00**

Répartition selon exécution	2020	2021	Total
Dépenses brutes prévues	165'000.00		165'000.00
Recettes estimées			
Total dépenses nettes	165'000.00	0.00	165'000.00

**Crédit d'engagement pour l'étude d'une route
d'accès au périmètre du PLQ Les Sciers □ □ à
Plan-les-Ouates □ □**

Annexe 3

Documents techniques

Plan situation

SCA/décembre



COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES

Route d'accès aux Sciers

Situation et coupe type
Variante d'aménagement

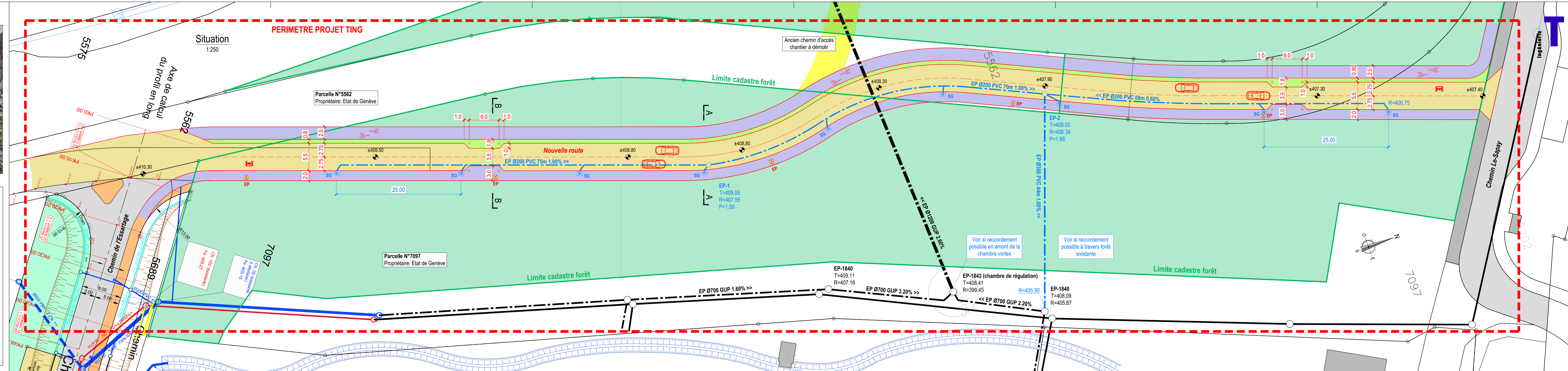
Etude préliminaire

Ind.	date	dess.	modification	03.10.2019	dess. fr	vérif. cb
A						
B						
C						
D						
E						
F						
G						
H						

affaire 4100 plan n° PLO-21-TI-PRO-002 échelle (s) 1:500/1:250/1:50

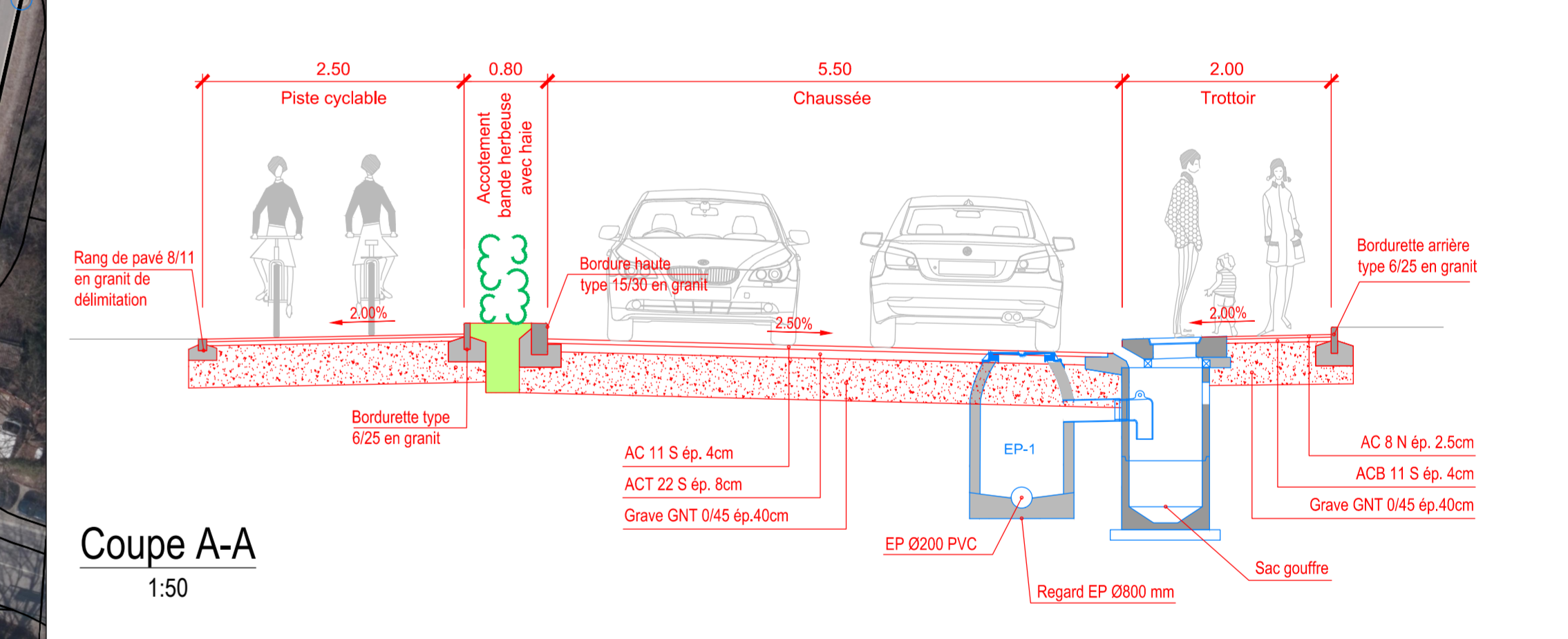
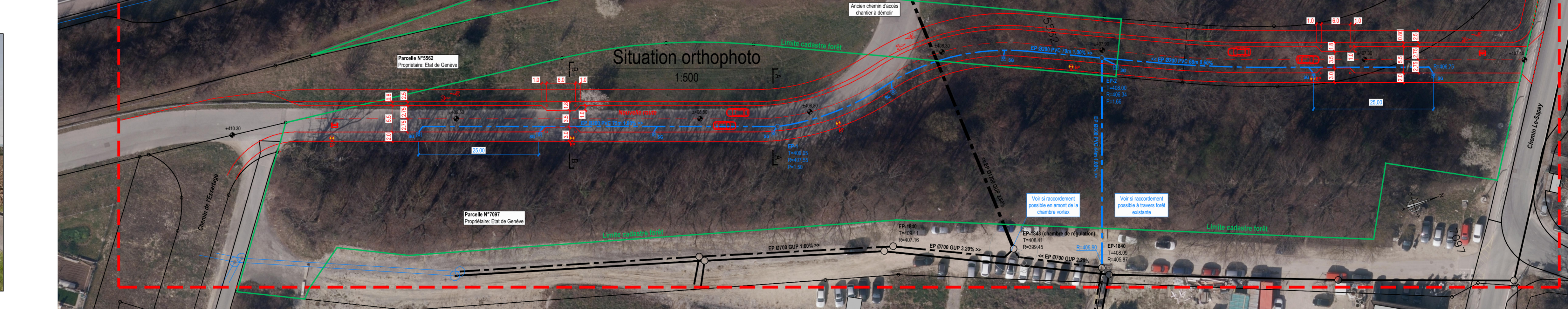
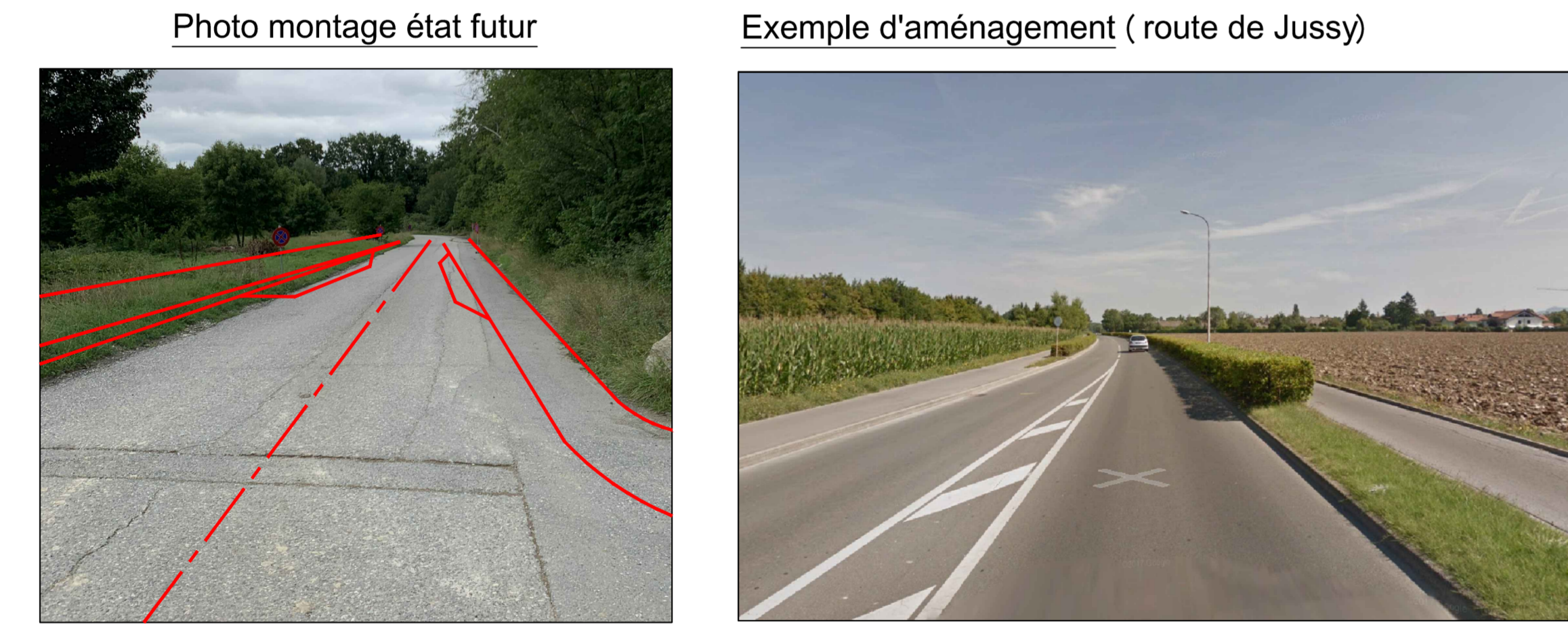
ingénierie T

Ingénieurs civils
Ingénieurs géomètres
Ingénieurs hydrauliciens
Ingénieurs environnementaux



Légende:

- Collecteur EP existant
- Collecteur EU existant
- Collecteur EU projet
- Collecteur EP projet
- Trottoir + piste cyclable projet
- Chaussée projet
- Cadastre forestier
- Mât d'éclairage public projet



Détail chambre vortex N°1843

Mandat de la commune: Ingénieur civil: sd ingénierie Genève Avenue des Grandes Communes, 8 1210 Plan-les-Ouates Tél: 022 338.30.80
Géomètre: HNO géomatique CH-1214 Gland, CP 272-1513 Pully-Lancy, Tél: 022 879.88.79

